



Réunion du 05 Juin 2021

Présents : *SENTEIN Jean-Marc – GIUSEPPIN Richard – MARSENGO Patrick – REAVAILLE Geneviève – AGASSE Jean-Louis – BAYOD Nicolas – TREBOUTE René — ARNAUD Marie Loup – MANAS Manuel — GALINIER Gilles –PONCHEL Fabrice – HUART Philippe — SERE Claude – CALVET Yann – GRAVOUIL Cédric – LACOMBE Paul – DA COSTA Yves, BONNET Jean-Pierre, SANSUS Isabelle, Rachid ELBOUROUMI*

Absent(e)s excusé(e)s : *DUBOIS Fabrice, CHABAN Faïza, BENECH David, DHALLUIN Jonathan, REY Patrice, CALVET Yann, Pierrette OUVRIER. Sylvain BLAISE,*

Absents non excusés : *GHAZOUANI Moudher, THERON Jean-Luc et DIAS MARTINS Luis Miguel.*

Invité : *FEVRE Loïc, DESPEYROUX Pascal, CALINISKI Gilles, LEDOUX Olivier, GALEY Mathieu*

Le Comité de direction est présidé par Jean-Marc SENTEIN.

Le Président ouvre la séance de ce CODIR et donne la parole au Secrétaire Général qui présente l'ordre du jour et remercie les personnes présentes (élus et salariés).

APPROBATION DU PV DU CODIR DU 06/02/2021.

Le PV est adopté à l'unanimité.

FIXATIONS DES TARIFS 2021-2022. (cf. PJ)

Les tarifs restent inchangés.
Cette décision est prise à l'unanimité.

PRÉSENTATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2021-2022.

Le secrétaire général donne la parole à Mme la trésorière générale pour la présentation du budget prévisionnel (cf. PJ).

A la vue de la dernière saison tronquée à la suite de la pandémie nous nous sommes appuyés sur le bilan d'une saison complète (2018/2019) pour réaliser au mieux un budget prévisionnel.

Afin de programmer une ligne comptable supplémentaire, la trésorière générale demande à tous les responsables de pôles, ainsi qu'aux présidents de commissions,

de lui faire parvenir une **fiche d'action** afin de quantifier leurs besoins en matériels, récompenses et/ou dépenses diverses.

Le budget est voté à l'unanimité.

MODIFICATION REGLEMENTAIRE ET VŒUX DES CLUBS.

A ce jour, aucun vœu de club ne nous est parvenu pour l'AG du 25 JUIN 2021.

Une modification sera proposée par le Pôle Sportif afin de "tester" sur une des catégories de jeunes (U17 ou ?) la possibilité d'avoir un délégué de chaque club présent lors des rencontres qu'on soit à domicile ou à l'extérieur.

L'objectif est de mieux gérer les incivilités de plus en plus nombreuses sur certains matchs de jeunes avec la présence d'un délégué à la police des deux clubs.

ORGANISATION DES COMPÉTITIONS.

Le Vice-Président délégué nous présente la future organisation des compétitions pour la saison à venir.

VALIDATION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'AG DU 25 JUIN 2021 (cf. PJ)

L'AG se déroulera en Visio conférence à partir de 18h30.

La société ALTERNACTIVE assurera la gestion de la procédure électronique.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE.

Le Directeur général nous présente cette nouvelle organisation de l'équipe mise en place en concertation avec les Techniciens.

PROCÉDURE D'APPEL DU COMITÉ DE DIRECTION.

Suite à la demande de la Commission d'appel et après l'analyse de l'appel à titre principal et de l'appel incident, le CODIR valide la procédure déjà en place dans le District.

Le Comité de direction demande que soit fait systématiquement, sous couvert du secrétaire général ou du directeur général, appel incident de toutes décisions de 1^{ère} instance frappées d'un appel de club.

Cette procédure est adoptée à la majorité avec 2 abstentions et 1 contre.

TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DES LOCAUX DE ST JEAN.

Suite aux devis proposés, il est voté à l'unanimité, la création d'un open-space à l'entrée et la mise en place de la climatisation, uniquement dans l'aile administrative du DISTRICT.

Ces travaux seront effectués durant la période des vacances d'été.

CONVENTION AVEC LE « COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE »

La volonté du DISTRICT étant de combattre toute forme de violence, nous proposons de signer un contrat avec cette association qui va durant l'année sportive (et pour 3 ans) nous aider à sensibiliser, prévenir et former nos dirigeants et/ou éducateurs aux diverses "formes de violences". D'autres partenaires seront associés pour les violences sur les réseaux, le racisme...

Une demande de subvention spécifique (à L'Agence Nationale du Sport) a été sollicitée afin de limiter les dépenses liées à ces diverses interventions.

Cette convention est votée à l'unanimité.

PROGRAMME DES MANIFESTATIONS DE FIN DE SAISON

- Les ½ finales et finale du challenge EFOOT sont programmées le 29 juin au siège de Foot Py. Plus de 200 jeunes se sont inscrits pour cette première en Haute Garonne.

- Des séances de FITFOOT vont être animées par nos techniciens.

- 1 challenge GOLFOOT a débuté sur diverses installations du département afin de faire connaître cette nouvelle activité.

- 1 journée Foot loisir est prévue le 19 juin sur les installations du club d'AUSSONNE.

- Une soirée Salariée/ Elus /Membres de commissions sera organisée le 28 juin à MURET PLAGE pour clore cette saison sportive si particulière et profiter de ce moment convivial pour mieux se connaître.

INFORMATIONS DU PRÉSIDENT.

Le Président donne toutes les informations concernant les décisions prise par la LFO pour les futurs championnats jeunes et explique la notion de territoire avec nos Districts voisins. En effet, nous aurons de plus en plus de clubs de districts limitrophes qui viendront s'engager dans nos compétitions afin de mieux préparer leur accession au niveau ligue, mais surtout bénéficier d'une compétition attractive.

Il nous informe des conditions de reprise d'activité avec les différentes procédures et la jauge de 1000 personnes à respecter pour les spectateurs.

Enfin, un rappel sur la mise en place par l'état d'un PASSPORT (50€) effectif à la rentrée sous condition de ressources des familles.

QUESTIONS DIVERSES.

Tous les clubs doivent impérativement passer par la commission tournois afin d'obtenir la couverture de leur manifestation par le District.

Le District donne un avis favorable au regroupement des clubs de ST CHRISTIE et FONTENILLES.

Le District donne un avis favorable à la demande d'affiliation du club de TLSE RANGAROOS FC.

Il a été convenu que toutes les remises de récompenses (label, foot à école etc...) devaient être faites le plus rapidement possible par les techniciens avec l'accompagnement des Présidents de pôles et éventuellement des vice-présidents de secteur. Ces remises seront réalisées directement au siège des clubs concernés pour leur permettre de valoriser leurs actions auprès des Collectivités.

Il est rappelé que toutes les commissions ayant besoins de l'aide du personnel administratif ou technique doivent en faire la demande auprès de la RH qui planifiera et arbitrera certaines demandes.

Le Secrétaire Général lève la séance.

**Le Président,
Jean-Marc SENTEIN**

**Le Secrétaire Général,
MARSENGO Patrick**



SAISON 2021/2022 TARIFS DES COTISATIONS ET ENGAGEMENTS

NATURE DU CLUB	Cotisations obligatoires	
	Clubs Libres	175 €
Clubs Exclusivement Jeunes et/ou féminins	60 €	
Club Foot Entreprise	60 €	
Club Futsal	60 €	

	Engagements Championnats			Engagements Coupes	
SENIORS	D1	300 €			
	D2	245 €			
	D3	228 €		Coupe du Conseil Départemental	70 €
	D4	190 €		Coupe du Comminges	70 €
	D5	170 €		Coupe Réserve Richard DEJEAN	70 €
	Foot à 7	50 €		Coupe Réserve Jean CAUBERE	70 €
JEUNES	U18 et U 19 (ensemble des niveaux)	69 €		Coupe du District U18 et U 19	16 €
	U16 et U 17 (ensemble des niveaux)	52 €		Coupe du District U16 et U 17	16 €
	U14 et U 15 (ensemble des niveaux)	42 €		Coupe du District U14 et U 15	10 €
	U 15 et U17 à 7	25 €			
FEMININES	Féminines ensemble des niveaux et futsal	62 €			
	U 15F et U18F à 8	25 €		Coupe du District	10 €
FOOT D'ANIMATION	U 13 (ensemble des niveaux)	40 €		Coupes du District U13	10 €
	U 12 (ensemble des niveaux)	40 €		Coupes du District U12	10 €
	U 11 (ensemble des niveaux)	35 €			
	U 10 (ensemble des niveaux)	35 €			
	U 9 (ensemble des niveaux)	30 €			
	U 8 (ensemble des niveaux)	30 €			
	U 7	25 €			
	U 6	25 €			
FUTSAL	Futsal (ensemble des niveaux)	70 €		Coupe Futsal	10 €
FOOT ENTREPRISES	D1	160 €			
	D2	160 €		Coupe Antoine ANTONIAZZI	10 €



Amendes financières 2021/2022



<u>Frais de dossier :</u> Expulsion ou suspension ferme (joueur ou dirigeant) : Jusqu'à 3 matchs Au-delà de 3 matchs Dossier disciplinaire	25 € 40 € 40 €
<u>Réclamation :</u> Seniors Jeunes et Féminines <u>Appel (district) :</u> Réglementaire Disciplinaire (si le club demandeur est débouté)	35 € 20 € 65 € 80 €
Absence non excusée à convocation d'une instance dans les 24H précédant la séance par personne sanctionnable Absence non justifiée pour un arbitre	35 € Retenue indemnité arbitrage
<u>FMI :</u> Non utilisation de la FMI (Au club fautif) Non transmission des résultats dans les 24H suivant la rencontre	50 € 30 €
<u>Résultat pour les compétitions non gérées par la FMI :</u> Non saisie ou saisie de résultat après 10H00 le lundi Et/ou Non saisie ou saisie de résultat après 10H00 le lendemain du match lorsqu'il est joué en semaine Seniors et jeunes Non saisie ou saisie de résultat après 48 heures pour le foot entreprise	25 € 25 €
<u>Non envoi d'une feuille de match (seniors, jeunes) :</u> Délai de retour de la feuille de match en seniors et jeunes : 48 heures.	10 €
<u>Manque sur feuille de match :</u> Délégué à la police	10 €

Association reconnue par la Préfecture de la Haute-Garonne le 17 septembre 1968 sous le numéro 6906

59 ter, Chemin de Verdale – B.P. 30 – Saint-Jean – 31242 L'UNION CEDEX – Siret 776.951.592.00042

Tél. : 05.62.89.05.30 – Fax : 05.62.89.05.35 – E-mail : secretariat@haute-garonne.fff.fr



Amendes financières 2021/2022



<u>Licence manquante :</u>	
Jeune	10 €
Senior	15 €
Dirigeant	16 €
<u>Forfait :</u>	
Championnat Seniors	
Par forfait	50 €
Forfait général	100 €
Championnat Jeunes	
1 ^{er} forfait	30 €
2 ^{eme} forfait	40 €
3 ^{eme} forfait et forfait général	50 €
Coupe toutes catégories (gestion District)	100 €
Challenge féminin	50 €
Deux dernières journées de championnat	460 €
Deux dernières journées de championnat lorsque l'équipe est aux deux derniers plus bas niveaux de District :	
Seniors	300 €
Jeunes	230 €
Non-participation Phases Finales	460 €
<u>Football d'animation</u>	
Licence manquante	5 €
Non saisie ou saisie de résultat après 10H00 le lundi	10 €
Non envoi d'une feuille de match :	10 €
Délai de retour de la feuille de match : avant le mardi midi suivant le week-end des rencontres.	
Feuille de match incomplète (A chaque club fautif)	15 €
Forfait plateau U10, U11, U12, U13 : au 3 ^{eme} forfait	25 €
Impossibilité d'effectuer le contrôle des terrains après convocation	150 €

Association reconnue par la Préfecture de la Haute-Garonne le 17 septembre 1968 sous le numéro 6906

59 ter, Chemin de Verdale – B.P. 30 – Saint-Jean – 31242 L'UNION CEDEX – Siret 776.951.592.00042

Tél. : 05.62.89.05.30 – Fax : 05.62.89.05.35 – E-mail : secretariat@haute-garonne.fff.fr



Amendes financières 2021/2022



Absence à l'Assemblée Générale	125 €
<u>Clubs en infraction avec les statuts de l'arbitrage :</u>	
D1 et D2: par année et par arbitre manquant	120 €
Autre niveau : par année et par arbitre manquant	60 €
Absence d'éducateur diplômé au minimum CFF3 dans le Championnat D1 et D2 seniors.	600 €
Tournoi non déclaré ou déclaré tardivement au District	50 €

Association reconnue par la Préfecture de la Haute-Garonne le 17 septembre 1968 sous le numéro 6906

59 ter, Chemin de Verdale – B.P. 30 – Saint-Jean – 31242 L'UNION CEDEX – Siret 776.951.592.00042

Tél. : 05.62.89.05.30 – **Fax :** 05.62.89.05.35 – **E-mail :** secretariat@haute-garonne.fff.fr

DISTRICT HAUTE GARONNE DE FOOTBALL

BUDGET PREVISIONNEL 2021 / 2022

DETAIL DES COMPTES DE CHARGES

COMPTES	2021/2022
ACHATS MARCHANDISES	43 900 €
ACHATS STOKES	5 800 €
601200 BROCHURES - LIVRES	1 800 €
601300 INSIGNES ECUSONS CARTONS ARBITRAGE	1 000 €
601400 CARTES OFFICIEL	2 500 €
601500 LICENCES ARBITRE	500 €
ACHATS NON STOCKES	23 100 €
606100 ELECTRICITE / GAZ	11 000 €
606200 EAU	600 €
606300 ACHATS DIVERS	2 000 €
606340 ACHATS EQUIPEMENT OFFICIELS	500 €
606345 ACHATS EQUIPEMENT ARBITRE	4 000 €
606400 FOURNITURES ADMINISTRATIVES. ET DE BUREAU	5 000 €
606700 TABLETTES	0 €
ACHATS OBJETS PROMOTIONNELS ET RECOMPENSES	15 000 €
607300 RECOMPENSES SPORTIVES CLUBS	15 000 €
607330 EQUIPEMENTS SPORTIFS SENIORS / JEUNES	0 €
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	65 130 €
LOCATION	17 830 €
612150 CREDIT BAIL COPIEUR	3 500 €
613100 LOCATION SALLE	2 000 €
613120 LOCATION TERRAIN	5 000 €
613150 LOCATION DE VEHICULES	1 000 €
613240 LOCATION MACHINE A AFFRANCHIR	330 €
613250 LOGICIEL ET LICENCE	6 000 €
ENTRETIEN ET REPARATIONS	43 800 €
615200 NETTOYAGE LOCAUX	15 000 €
615210 ENTRETIEN REPARATION DES BATIMENTS	15 000 €
615520 ENTRETIEN EQUIPEMENT SPORTIF	800 €
615600 MAINTENANCE et CONSO COPIEUR	12 000 €
615620 MAINTENANCE EXTINCTEURS	1 000 €
PRIMES D'ASSURANCES	3 000 €
616100 PRIMES ASSURANCES	3 000 €
DIVERS	500 €
618100 DOCUMENTATION GENERALE	500 €
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	218 400 €
HONORAIRES	28 500 €
622600 HONORAIRES EXPERT COMPTABLE	7 000 €
622610 HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES	6 500 €
622620 HONORAIRES DIVERS	5 000 €
622640 ACTION DE FORMATION	10 000 €
PUBLICITE - PUBLICATIONS - RELATIONS PUBLIQUES	2 000 €
623800 CADEAUX - DONNS - FLEURS ET GERBES - POURBOIR	2 000 €
DEPLACEMENTS - MISSIONS RECEPTIONS	72 000 €
625100 TRANSPORTS DEPLACEMENTS BENEVOLES	20 000 €
625200 TRANSPORTS DEPLACEMENTS SALARIES	30 000 €
625400 TRANSPORTS	0 €
625500 RETROCESSIONS DIVERSES	2 000 €
625600 MISSIONS RECEPTIONS	20 000 €
POSTE ET TELECOMMUNICATIONS	28 400 €
626100 AFFRANCHISSEMENTS	3 000 €
626150 RAMASSAGE COURRIER	400 €
626300 TELEPHONE	11 000 €
626400 FIBRE	14 000 €
SERVICES BANCAIRES	2 500 €
627100 FRAIS SERVICES BANCAIRES	2 500 €
ORGANISATIONS DIVERSES	85 000 €
628000 FRAIS DIVERS ORGANISATION	25 000 €
628100 FRAIS ORGANISATION PLANETE FOOT	5 000 €
628110 COTISATIONS ADHESIONS SUBVENTIONS	500 €
628200 FOOT ETUDE	0 €
628300 PARTICIPATION DISTRICT A LA FORMATION	20 000 €
628301 REPAS STAGES	6 000 €
628302 MATERIEL STAGES	500 €
628303 FRAIS DE FORMATION	3 000 €
628305 FRAIS CLUB PARTENAIRES	5 000 €
628400 AIDE A LA STRUCTURATION CLUB	0 €
628500 DOTATION LABEL DISTRICT	20 000 €
ETAT IMPOTS ET TAXES	19 200 €
IMPOTS ET TAXES	19 200 €
635120 TAXE FONCIERE	11 000 €
635130 TAXE D'HABITATION	8 200 €
CHARGES DE PERSONNEL	746 655 €
641000 REMUNERATION PERSONNEL	462 908 €
641100 INDEMNITES SC	87 500 €
645..... CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYAN	173 747 €
631100 TAXE SUR SALAIRES	15 000 €
633300 FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	6 000 €
647500 SERVICE MEDICAL / SAL. MEDECINE DU TRAVAIL	1 500 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 000 €
654000 PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	4 000 €
658000 CHARGES DIVERSES	1 000 €
INTERETS DES EMPRUNTS	0 €
661100 INTERETS DES EMPRUNTS	0 €
FUSION	
DOTATIONS AMORT. ET PROVISIONS D'EXPLOITATION	43 000 €
681100 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	40 000 €
681740 DOTATION AUX PROVISIONS	3 000 €
BENEVOLAT	60 000 €
TOTAL DES CHARGES	1 201 285 €
EXCEDENT PREVISIONNEL	0 €

DETAIL DES COMPTES DE PRODUITS

COMPTES	2021/2022
RECETTES	605 570 €
RECETTES STOCKEES	65 850 €
701100 CHANGEMENT DE CLUB	61 750 €
701200 BROCHURES - LIVRES	1 000 €
701300 ECUSONS / CARTONS	100 €
701400 CARTES OFFICIEL	2 500 €
701500 LICENCES ARBITRE	500 €
RECETTES NON STOCKEES : DIVERS	241 500 €
702000 RECETTES DIVERSES	2 000 €
702100 RECETTES MANIFESTATION	2 000 €
702200 RETROCESSION LICENCES	193 500 €
702710 DROIT DE RECLAMATION	3 000 €
702720 DROIT D'APPEL	1 000 €
702810 FRAIS DOSSIERS	40 000 €
RECETTES NON STOCKEES : AMENDES	194 400 €
702500 AMENDES SANCTIONS	170 000 €
702600 AMENDES ADMINISTRATIVES FORFAITS	13 000 €
702610 AMENDES ADMINISTRATIVES ABSENCE AG	5 000 €
702670 AMENDES ADMINISTRATIVES DEFAUT D'ARBITRES	3 000 €
702675 AMENDES ADMINISTRATIVES STATUT EDUC	2 400 €
702680 AMENDES ADMINISTRATIVES NON UTILSATION FMI	1 000 €
ACTIVITES DIVERSES	103 820 €
708500 MISE A DISPO PERSO	4 000 €
708700 PARTICIPATION STAGES	10 000 €
708702 INSCRIPTION STAGE	0 €
708701 FORMATION SERVICE CIVIQUE	16 320 €
708760 PASSEPORT QUARTIER	0 €
708765 PARTICIPATION SC	40 000 €
708780 PARTICIPATION REPAS ASSEMBLEE GENERALE	0 €
740040 PARTENAIRES	33 500 €
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	382 950 €
SUBVENTION FONCTIONNEMENT	187 750 €
740000 SUBVENTION F.F.F.	44 000 €
740030 SUBVENTION LIGUE	0 €
740035 CONTRATS D'OBJECTIFS	55 000 €
742000 SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL - FONCTIO	42 750 €
742050 SUBVENTION A.N.S. (PST et PSF)	35 000 €
742080 SUBVENTIONS DIVERSES	3 000 €
743000 INDEMNITES PREFORMATION	8 000 €
SUBVENTION LIEE A L'EMPLOI	195 200 €
740010 SUB. F.F.F - CTDA	28 800 €
740020 SUB. FFF/LIGUE - CT-PPF	28 800 €
740025 SUB. FFF - CT-DAP	40 000 €
740051 SUBVENTION SERVICE CIVIQUE	81 600 €
740052 SUBVENTION CONTRAT APPRENTISSAGE	16 000 €
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	152 065 €
752000 COTISATIONS OBLIGATOIRES	27 000 €
752200 ENGAGEMENTS CHAMPIONNATS SENIORS	41 705 €
752250 ENGAGEMENTS COUPES SENIORS	12 900 €
752300 ENGAGEMENTS CHAMPIONNAT FOOT ENTREPRISE	1 500 €
752350 ENGAGEMENTS COUPES FOOT ENTREPRISE	100 €
752400 ENGAGEMENTS CHAMPIONNAT FEMININES	2 660 €
752450 ENGAGEMENTS COUPES FEMININES	300 €
752500 ENGAGEMENTS CHAMPIONNAT JEUNES	12 100 €
752550 ENGAGEMENTS COUPES JEUNES	2 800 €
752600 ENGAGEMENTS CHAMPIONNAT TRES JEUNES	47 800 €
752650 ENGAGEMENTS COUPE TRES JEUNES	1 600 €
752700 ENGAGEMENTS CHAMPIONNAT FUTSAL	1 400 €
752750 ENGAGEMENTS COUPE FUTSAL	200 €
PRODUITS FINANCIERS	700 €
764100 REVENUS / BANCAIRES	700 €
764200 REVENUS / AUTRES	0 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS EXERCICE	0 €
771100 PRODUITS EXCEPTIONNELS / OPERATION DE GESTIO	0 €
TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION	0 €
791000 TRANSF. CHGES EXPLOITATION CNASEA / MALADIE	0 €

DONS BENEVOLES	60 000 €
TOTAL DES PRODUITS	1 201 285 €
DEFICIT PREVISIONNEL	0 €



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 JUIN 2021 En visio-conférence

-

ORDRE DU JOUR

1. Accueil des participants et procédure électronique d'émargement,
2. Ouverture de l'Assemblée par M. SENTEIN Jean Marc, Président du District,
3. **Vote** pour approbation du Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 27 novembre 2020,
4. Présentation du Rapport moral de l'association par M. MARSENGO Patrick, Secrétaire Général,
5. Discussion et **vote** du rapport,
6. Présentation du budget prévisionnel 2021-2022 par Mme REAVAILLE Geneviève, Trésorière Générale,
7. Discussion et **vote** du budget,
8. Présentation de l'organisation des compétitions 2021-2022, par M. SENTEIN Jean Marc, Président du District,
9. Clôture de l'Assemblée Générale.